

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les parties m'ont assuré qu'elles étaient disposées à faire preuve de souplesse en rencontrant le médiateur. Il les a rencontrées hier et elles sont en train de revoir leur position. Il y aura une autre réunion cet après-midi, et j'espère que ce différend sera réglé.

M. Alexander: A la lumière de la déclaration du ministre et du fait que le président d'Air Canada, John Baldwin, a dit que cette grève forçait les lignes aériennes à envisager de suspendre leurs opérations, ce qui serait certainement désastreux pour le public voyageur ainsi que pour nos contrats de transport de marchandises, le ministre a-t-il eu l'occasion de discuter de cette possibilité avec le président d'Air Canada? Dans l'affirmative, quel en a été le résultat et a-t-on prévu des plans d'urgence?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, depuis des semaines on parle de la possibilité qu'Air Canada ferme dans certaines circonstances. C'est ce qui a donné un caractère d'urgence aux efforts en vue d'essayer de réunir les parties et de trouver un règlement. Nous devons toutefois respecter le principe de négociations collectives libres et permettre aux parties d'essayer d'en arriver à un règlement. Pour ce qui est des plans d'urgence en cas de fermeture, je crois que c'est au ministre des Transports qu'il faudrait adresser cette partie de la question.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre du Travail de son conseil; j'adresserai donc cette question au ministre des Transports. Étant donné que le président d'Air Canada a dit que la grève oblige les compagnies aériennes à envisager de suspendre leurs activités, le ministre le sait-il et a-t-il été en rapport avec le président d'Air Canada? Dans ce cas, quel est le résultat de ces discussions, et établit-on des programmes de prévoyance au cas où Air Canada suspendrait ses activités?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que l'essence même d'une grève est de faire cesser les activités. Je ne sais pas pourquoi la chose est si compliquée. Si les grèves se poursuivent et si Air Canada doit interrompre son activité, alors nous devons prendre les mesures nécessaires.

Des voix: Oh, oh!

LES GRÈVES TOURNANTES DES MÉCANICIENS—LES
NÉGOCIATIONS PORTANT SUR LES CRITÈRES RELATIFS
AUX LANGUES OFFICIELLES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Travail. Le ministre du Travail ou le premier ministre ont-ils eu des discussions avec les deux parties au

Questions orales

conflit entre Air Canada et le syndicat des machinistes au sujet de l'interprétation des directives de la loi sur les langues officielles?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, on a évidemment discuté de la question pendant les séances de négociations collectives entre la direction et les représentants syndicaux. Je dirai cependant que ceci n'est pas un facteur important qui permette de voir si ce différend sera réglé.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je demande aux députés d'essayer de limiter le nombre de questions supplémentaires. S'il y a sept ou huit questions supplémentaires par question, de nombreux députés auront été laissés de côté à la fin de la période des questions.

M. McGrath: Merci, monsieur l'Orateur; il s'agit d'une affaire importante et urgente. Le ministre des Transports ou le premier ministre ont-ils discuté avec le président du conseil d'administration d'Air Canada au sujet de l'interprétation des directives de la loi sur les langues officielles adoptées par la Chambre?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, j'ignore ce que le premier ministre a fait, mais je sais que je n'ai pas discuté avec le conseil d'administration d'Air Canada.

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS D'ADMINISTRATION
FINANCIÈRE À WINNIPEG—LES PERSPECTIVES DE
RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question supplémentaire au ministre du Travail. Lui-même ou ses fonctionnaires ont-ils discuté avec le président d'Air Canada du différend entre Air Canada et l'Association canadienne du personnel des lignes aériennes, lequel a abouti à une grève qui dure depuis plus d'un mois à cause du refus obstiné d'Air Canada d'accepter une recommandation approuvée à l'unanimité par un conseil de conciliation? Le ministre a-t-il quelque espoir d'une solution avant qu'on en arrive à une situation inextricable?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur. Comme le député le sait, je crois, nos médiateurs ont travaillé sur ce cas et nous avons tenté de régler ce différend. Comme le député, je suis au courant du rapport unanime du conseil de conciliation que l'on avait chargé d'essayer de régler ce différend. Le député m'a demandé si j'avais de l'espoir et j'aimerais lui dire que j'ai espoir en le règlement prochain de ce différend ouvrier.